

Inscription UNSS Collège VAUBAN

Année 2024 / 2025

LUNDI

☐ FUTSAL COSEC : 16H30-18H

MERCREDI

FUTSAL COSEC :

☐ FILLES 12H30-13H30

☐ GARÇONS 13H30 - 14H30

☐ ESCALADE MANDELA : 12H-13H45

DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE :

☐ STEP-DANSE COSEC : 12H-13H

☐ TENNIS DE TABLE COSEC : 13H-14H

DE JANVIER À JUIN :

☐ NATATION PISCINE RANSON : 12H-14H30

JEUDI

☐ ESCALADE MANDELA : 16H30-18H

DÉBUT DES ENTRAÎNEMENTS LE 25 SEPTEMBRE.

POUR S'INSCRIRE :

✓ 20 EUROS DE COTISATION
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE
(POSSIBILITÉ DE DONNER
EN ESPÈCE, CHÈQUE)

✓ COCHEZ DANS LE TABLEAU
DE GAUCHE LA OU LES
ACTIVITÉS SOUHAITÉES

✓ L'AUTORISATION
PARENTALE À SIGNER CI-
DESSOUS.

AVEC LE PRIX D'UNE
COTISATION, LES ÉLÈVES
PEUVENT ACCÉDER À
PLUSIEURS ACTIVITÉS SI
LES HORAIRES LE
PERMETTENT.
RENDRE CETTE FICHE
D'INSCRIPTION AU
PROFESSEUR D'EPS
CONCERNÉ.

J'AUTORISE MON ENFANT _____, NÉ(E) LE _____ EN
CLASSE DE _____ À PARTICIPER DE MANIÈRE RÉGULIÈRE AUX ACTIVITÉS CHOISIES ET À
ÊTRE PRIS EN PHOTO DANS LE CADRE DE L'ASSOCIATION SPORTIVE ET À LA DIFFUSION DE
CELLES-CI NOTAMMENT SUR L'ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL DU COLLÈGE OU LE
FACEBOOK DE L'ASSOCIATION SPORTIVE.

SIGNATURE :

Inscription UNSS Collège VAUBAN

Année 2024 / 2025

LUNDI

☐ FUTSAL COSEC : 16H30-18H

MERCREDI

FUTSAL COSEC :

☐ FILLES 12H30-13H30

☐ GARÇONS 13H30 - 14H30

☐ ESCALADE MANDELA : 12H-13H45

DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE :

☐ STEP-DANSE COSEC : 12H-13H

☐ TENNIS DE TABLE COSEC : 13H-14H

DE JANVIER À JUIN :

☐ NATATION PISCINE RANSON : 12H-14H30

JEUDI

☐ ESCALADE MANDELA : 16H30-18H

DÉBUT DES ENTRAÎNEMENTS LE 25 SEPTEMBRE.

POUR S'INSCRIRE :

✓ 20 EUROS DE COTISATION
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE
(POSSIBILITÉ DE DONNER
EN ESPÈCE, CHÈQUE)

✓ COCHEZ DANS LE TABLEAU
DE GAUCHE LA OU LES
ACTIVITÉS SOUHAITÉES

✓ L'AUTORISATION
PARENTALE À SIGNER CI-
DESSOUS.

AVEC LE PRIX D'UNE
COTISATION, LES ÉLÈVES
PEUVENT ACCÉDER À
PLUSIEURS ACTIVITÉS SI
LES HORAIRES LE
PERMETTENT.
RENDRE CETTE FICHE
D'INSCRIPTION AU
PROFESSEUR D'EPS
CONCERNÉ.

J'AUTORISE MON ENFANT _____, NÉ(E) LE _____ EN
CLASSE DE _____ À PARTICIPER DE MANIÈRE RÉGULIÈRE AUX ACTIVITÉS CHOISIES ET À
ÊTRE PRIS EN PHOTO DANS LE CADRE DE L'ASSOCIATION SPORTIVE ET À LA DIFFUSION DE
CELLES-CI NOTAMMENT SUR L'ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL DU COLLÈGE OU LE
FACEBOOK DE L'ASSOCIATION SPORTIVE.

SIGNATURE :